

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton d'Antrain
Commune de **ROMAZY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMAZY 35

L'an deux mil dix-huit le 12 février à 20 h 30.

Le Conseil Municipal de ROMAZY, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la Présidence de : M. Loïc BATAIS, Maire.

Etaient présents : AUBREE Anthony, BATAIS Gérard, BATAIS Loïc, COIRRE Eric, PARENT Arnaud, ROUANET Jeanine, VAUTIER Mickaël

Absents excusés : GASTEBOIS Jean-Claude

Absent : FERTIN Mickaël

Procurations : de M. GASTEBOIS Jean-Claude à Mme ROUANET Jeanine

Secrétaire de séance : BATAIS Gérard

Avant l'adoption du dernier compte –rendu, une observation est faite concernant le loyer de Monsieur GASTEBOIS ; Il est précisé que Monsieur GASTEBOIS paye tous les mois son loyer d'habitation d'un montant de 393.36 euros.

Le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 15 janvier 2018.

RESULTAT PROVISoire DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE

Délibération 2018 – 12

Monsieur Le Maire présente aux membres du conseil, le compte administratif 2017 de la commune. Il précise qu'en recette d'investissement le compte 1641 correspond à la ligne de prêt (130 500,00 euros), et que d'ici fin 2018, il y aura à rembourser la somme de 230 000.00 euros.

Il est également spécifié qu'il serait bon de revoir le tableau de la commission voirie de Couesnon Marches de Bretagne concernant les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Concernant la voirie, il faudra prioriser les accès desservant des zones d'habitation ainsi que les routes permettant de relier les départementales, plutôt que celles menant à des champs.

En matière de voirie, Monsieur Le Maire rappelle que Romazy fait partie du secteur de « L'Antrainnais »

Il est demandé également qu'à La Poilevrie, il soit envisagé le changement de grille et buse.

PRECONISATION ET ESTIMATION ZONE CONSTRUCTIBLE, CONTRAT D'OBJECTIF

Délibération 2018 – 13

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux, les différentes actions qui avaient été élaborées par les Ateliers du Marais dans le cadre du Contrat d'Objectif.

Action 1 : Zone la Godinette-cimetière, 3 lots, coût de revient calculé, 44.40 euros le m²

Action 2 : Zone Salle des fêtes, option 3 lots, Coût de revient calculé 11.10 euros le m²

Action 2 : Zone Salle des fêtes Option 8 lots, Coût de revient calculé 26.50 euros le m²

Plusieurs suggestions sont exposées :

- Dans un premier temps, Monsieur Le Maire rencontre les propriétaires des terrains situés près du cimetière afin de savoir s'ils sont vendeurs.
- Le projet près de la salle des fêtes a-t-il lieu d'être en l'état ou est-il nécessaire de faire une étude complémentaire ?

En conclusion, avant toute étude complémentaire sur l'espace près de la salle des fêtes, attendre l'avis des propriétaires de la zone « Godinette-cimetière ».

Le conseil charge Monsieur Le Maire d'effectuer cette démarche.

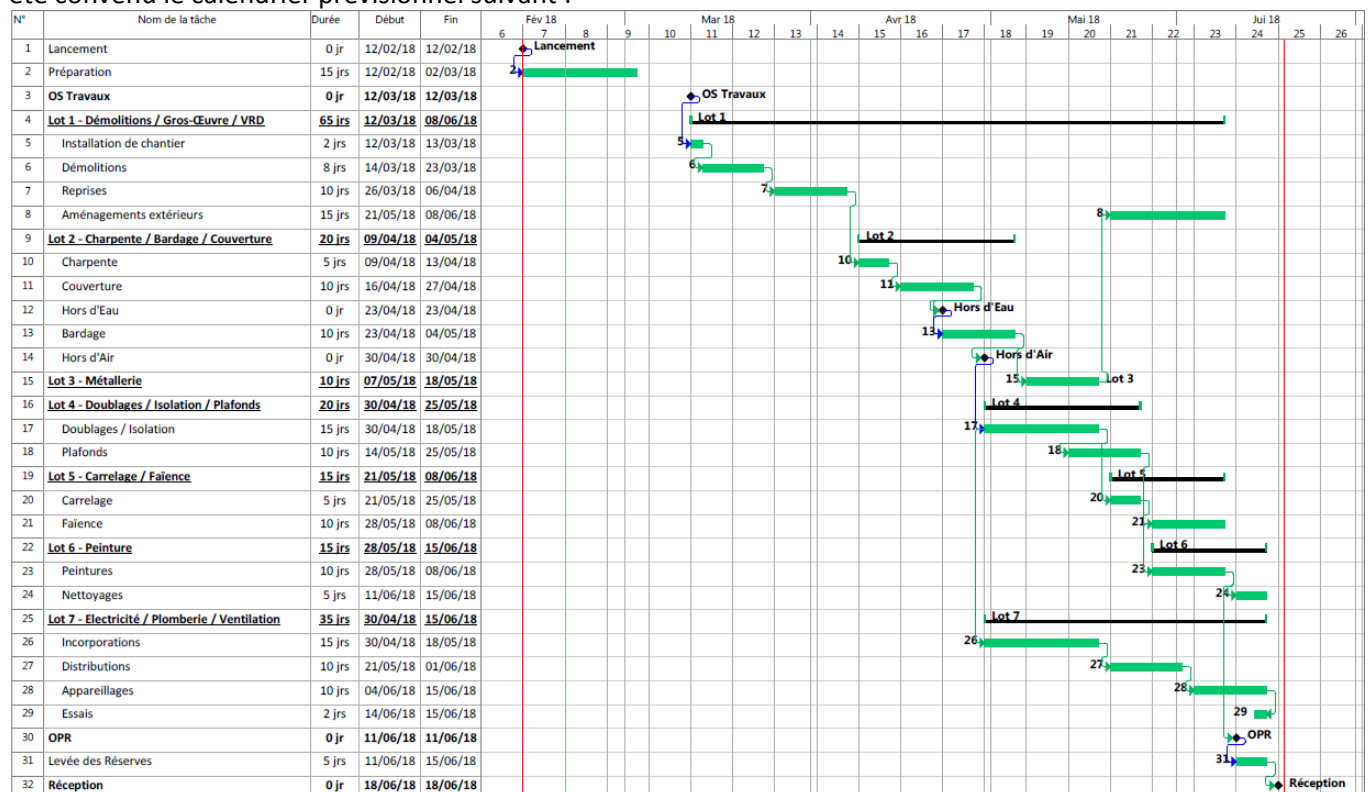
AMENAGEMENT D'UN PORCHE EN CENTRE BOURG-PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Délibération 2018 – 14

Monsieur Le Maire rappelle qu'une réunion initialement prévue le 05 février 2018 s'est tenue le lundi 12 février à 14 heures en présence de Monsieur Ludovic GUIHARD.

Toutes les entreprises retenues lors de l'appel d'offre étaient présentes.

La commune a demandé à ce que les travaux soient finis au plus tard à la fin du mois de juillet. Il a été convenu le calendrier prévisionnel suivant :



Une fois l'aménagement du porche achevé, une estimation des travaux de la cour devra être faite car dans l'idéal, ces derniers devraient être réalisés à la suite.

Monsieur AUBREE Anthony arrive à 22 h00

RENTREE SCOLAIRE 2018 - 2019**Délibération 2018 – 15**

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil qu'une réunion du SIRS s'est tenue le jeudi 8 février 2018.

Au cours de cette réunion, le retrait du SIRS de la commune de Chauvigné a été validé.

Le conseil municipal de Rimou lors de sa séance du 05 février 2018 a opté pour 2 classes sur le même site Romazy, en conservant une garderie matin et soir sur la commune de Rimou.

Différentes rencontres sont programmées par le SIRS :

- ✓ Jeudi 15 février 2018 avec le corps enseignant,
- ✓ Mardi 20 février 2018 avec le personnel
- ✓ Jeudi 22 février 2018 avec les parents d'élèves à 18h30.

Concernant cette dernière réunion, sont conviés les parents d'élèves des deux communes ainsi que les élus des deux conseils municipaux. Il sera sujet de l'organisation de la rentrée 2018-2019

DIVERS**Délibération 2018 – 16**

Il a été notifié auprès de la mairie qu'au cimetière, des sapins sont gênants car ils verdissent les tombes. Est-il possible de les abattre ?

Les membres du conseil vont se rendre sur place et étudier le problème pour voir ce qui peut être fait

Le Pays de fougères dans le cadre du TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) est venu sur la commune pour faire le tour des bâtiments afin d'établir un récapitulatif des opérations Certificats d'Economies d'Energie envisageables

A partir de leurs prescriptions il est convenu de faire établir des devis pour l'estimation du coût des matériaux et réparations.

- Madame ROUANET prend en charge tout ce qui est relatif à l'école,
- Monsieur COIRRE s'occupe des autres bâtiments communaux.

LA SEANCE EST LEVEE A 22 H 45

AUBREE Anthony	BATTAIS Gérard	BATTAIS Loïc	COIRRE Eric
GASTEBOIS J. Claude	PARENT Arnaud	ROUANET Jeanine	VAUTIER Mickaël
Absent			
FERTIN Mickaël			
Absent			